

Municipalité de Rougemont

Journal municipal de Rougemont

Octobre 2026
Volume 30
Numéro 10

61, chemin Marieville 450.469.3790 info@rougemont.ca www.rougemont.ca

Crédit photo: Caroline Tétrault



Conseil municipal



Benoit Bouthiller, maire
maire@rougemont.ca



District 1
Guy Adam
district1@rougemont.ca



District 2
Marielle Farley
district2@rougemont.ca



District 3
Éric Fortin
district3@rougemont.ca



District 4
Mario Raymond
district4@rougemont.ca



District 5
Stéphane Hamelin
district5@rougemont.ca



District 6
Isabelle Robert
district6@rougemont.ca

Services municipaux — Nous joindre: 450-469-3790

Direction générale
Kathia Joseph
dg@rougemont.ca | # 231

Adj. direction / communications
Julie Robitaille
info@rougemont.ca | # 229

Finances
Caroline Tétrault
compte@rougemont.ca | # 223

Services techniques, urbanisme
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | # 233
Félix Gougeon
inspection@rougemont.ca

Loisirs
Bruno Larose
loisirs@rougemont.ca | # 224

Communautaire
Antoine Noël
communautaire@rougemont.ca # 250

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
voirie@rougemont.ca | # 225
Jonathan Dalpé, journalier
Yan Desjardins-Grenier, journalier

Sécurité incendie
Patrick Brodeur
incendie@rougemont.ca | 450.947.4999

Commis bibliothèque
Alexandra Théberge
biblio@rougemont.ca | 450.469.3790 #260

Édifices municipaux

Mairie 61 chemin Marieville
Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi: 8h30 à 12h



Caserne 53
63 chemin de Marieville



991 rue principale





Salle communautaire
11 chemin de Marieville



Bibliothèque Guy-Frégeau
839 rue principale
Heures d'ouverture:
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30 et 18h30 à 20h00
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



Centre des loisirs Cousineau-Saumure
270 La Grande-Caroline
Heures d'ouverture:
Horaire variable
450.469.3790 p.224



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 2 NOVEMBRE à 20h
à la Mairie, 61 chemin Marieville

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



Le mercredi **15 octobre 2026** est la première journée pour installer un abri d'auto temporaire.

VENTE DE LIVRES USAGÉS



BIBLIOTHÈQUE DE ROUGEMONT
839 PRINCIPALE, ROUGEMONT

Pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Bibliothèque Guy-Frégeau
450-469-3790 #260 biblio@rougemont.ca
Municipalité de Rougemont

**** NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À LA BIBLIOTHÈQUE ****

Prenez note que le numéro de téléphone pour joindre la bibliothèque est le **450-469-3790 #260**

CONCOURS DE PHOTOS



Encore cette année, la municipalité récidive avec le concours de photo en vue de garnir les pages du calendrier municipal 2027. Faites-nous parvenir vos plus belles photos à l'adresse: **info@rougemont.ca** N'oubliez pas d'inscrire votre nom. Date limite pour participer: **31 octobre 2026**



Venez porter vos citrouilles, NON DÉCOUPÉES au garage municipal au 61 chemin Marieville, jusqu'au 8 novembre 2026



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

ACTION DE GRÂCES Veuillez noter que le bureau municipal sera **fermé** le **LUNDI 12 OCTOBRE 2026**

L'Espace communautaire de Rougemont est fier d'annoncer que nous sommes le nouveau point de service du Centre de femmes Ainsi soit-elle !

Afin d'être encore plus accessibles, des intervenantes qualifiées offrent désormais un service de consultation individuelle et de relation d'aide directement dans nos locaux. Que vous ayez besoin d'écoute, de soutien ou d'accompagnement, leur équipe est là pour vous dans un cadre accueillant et totalement confidentiel.

Où : **L'Espace communautaire de Rougemont**
(991 rue Principale)
Comment : **Sur rendez-vous**
Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous : **ainsisoitellecdf.ca**

Ainsi soit-elle CENTRE DE FEMMES

N'hésitez pas à partager l'information aux femmes de notre communauté !



Nouvelle plateforme d'alertes citoyennes dès le 1er octobre

À compter du 1er octobre, le service d'alertes citoyennes sera offert par Blanko. Si vous êtes déjà inscrit aux alertes citoyennes pour Rougemont, aucune réinscription n'est nécessaire. Votre inscription actuelle sera conservée. Cependant, si vous désirez recevoir des alertes par SMS sur votre cellulaire ou si vous souhaitez modifier vos coordonnées vous devrez vous créer un nouveau compte sur la nouvelle plateforme.
Pour accéder à la page et pour lire la foire aux questions :
https://mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/protection-des-incendies/service-d-alerte-automatise/



LE PROCÈS-VERBAL QUI SUIT EST PUBLIÉ SOUS TOUTES RÉSERVES PUISQU'IL NE SERA ADOPTÉ QU'À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 2 NOVEMBRE 2026

Ouverture

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 5 octobre 2026 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Madame Isabelle Robert propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire Monsieur Benoit Bouthillier à 20h00. Sont présents: Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2; Monsieur Mario Raymond, conseiller au district # 4; Monsieur Stéphane Hamelin, conseiller au district # 5, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Sont absents: Monsieur Guy Adam, conseiller au district # 1 et Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. *20 personnes assistent à la séance.*

Adoption de l'ordre du jour

Ill est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026, tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'approuver :

• La liste des déboursés payés d'avance au 5 octobre 2026 au montant de 135 521.71$;
• La liste des comptes du budget des activités financières au 5 octobre 2026 pour un montant total de 115 593.44$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
• Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 30 août au 26 septembre 2026 au montant de 83 921.27$.
• Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Dépôt des états comparatifs

La greffière-trésorière dépose les deux états comparatifs de la Municipalité de Rougemont conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, celui-ci sera disponible sur le site internet de la municipalité pour consultation.

Demande de contribution à l'entretien des croix de chemins – Société d'histoire des Quatre Lieux

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin d'obtenir plus d'informations sur les attentes de la Société d'histoire des Quatre Lieux.

Adoption du règlement no. 2026-397 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté, le 2 mai 2022, le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement ;
CONSIDÉRANT QUE le conseil désire procéder à des ajouts relativement aux endroits où il est interdit de stationner en tout temps sur les chemins publics et ajouter une zone de rue à sens unique;
CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 14 septembre 2026 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'adopter le règlement no. 2026-397 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Adoption du règlement no. 2026-398 modifiant le règlement 2024-364 relativement à la tenue d'événements spéciaux sur les terrains privés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté le règlement 2024-364 relativement à la tenue d'événements spéciaux sur les terrains privés;
CONSIDÉRANT QUE la Cour Municipale de Saint-Césaire a soulevé une coquille dans le libellé de l'article 4.2;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'adopter le règlement 2024-364 relativement à la tenue d'événements spéciaux sur les terrains privés. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2026-399 modifiant le règlement 2021-299 relativement à l'approvisionnement, la fourniture, l'utilisation et la taxation de l'eau potable

Monsieur Mario Raymond, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement no.2026-399 modifiant le règlement 2021-299 relativement à l'approvisionnement, la fourniture, l'utilisation et la taxation de l'eau potable, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.
Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la Municipalité.

Acceptation de l'offre de service de Force Solutions inc. – Services professionnels pour la préparation des documents techniques en vue d'une demande au PAVL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à la firme Force Solutions inc. de la soutenir dans le cadre d'une demande d'aide financière au Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) pour la réfection du rang Double;
CONSIDÉRANT QUE Force Solutions inc. avait déjà le mandat de plans et devis pour le projet de réfection du rang Double et par conséquent, à soumis une offre de service pour les travaux supplémentaires liés à la demande d'aide financière;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'accepter l'offre de service de Force Solutions inc. au montant de 12 262.80$ pour les honoraires professionnels supplémentaires dans le cadre de la demande d'aide financière au PAVL.

Mandat externe en ressources humaines – Analyse organisationnel incluant les risques psychosociaux

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Dérogation mineure – 116, chemin de Marieville

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

PPCMOI – Rue de la Normandie – Subdivision de terrains pour permettre la construction de deux résidences unifamiliales – Première résolution

CONSIDÉRANT QUE la demande de PPCMOI a été déposée à l'égard de subdiviser le lot 6 684 466 en deux lots distincts, d'une largeur de 11,43 mètres chacun afin d'y construire deux résidences unifamiliales jumelées;
CONSIDÉRANT QUE la zone 104 dans laquelle se trouve le terrain permet uniquement la construction de résidences multifamiliales de 4 à 6 logements;
CONSIDÉRANT QUE le terrain est aussi limitrophe avec la zone 103, dans laquelle les résidences unifamiliales isolées et jumelées sont autorisées;
CONSIDÉRANT QUE le terrain est assujetti à une servitude privée, laquelle limite toute nouvelle construction à un maximum de deux logements;
CONSIDÉRANT QUE les terrains voisins de gauche et de droite de même que les trois voisins avant comportent des résidences unifamiliales;
CONSIDÉRANT QUE un total de 22 terrains, soit la majorité des terrains

construits de la rue de la Normandie comporte des maisons unifamiliales jumelées;
CONSIDÉRANT QUE la construction de deux résidences unifamiliales jumelées s'intégrera mieux dans la trame bâtie existante qu'un bâtiment multifamilial de 4 à 6 logements;
CONSIDÉRANT QUE la zone 103, dans laquelle les résidences unifamiliales jumelées sont autorisées exige une largeur de terrain minimale de 15,00 mètres, or, la largeur de 19 des 22 terrains comportant des résidences unifamiliales jumelées se situe entre 12.37 mètres et 12.93 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction de résidences avec entrées charretière mitoyennes afin de protéger les arbres matures qui seront situés en cour avant, 1 seul des 4 arbres étant destiné à être abattu;
CONSIDÉRANT QU' des demandes distinctes seront déposées afin d'assurer l'atteinte des objectifs du règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux critères prévus au règlement relatif aux PPCMOI 2018-247;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs du plan d'urbanisme;
CONSIDÉRANT QUE la demande n'est pas située dans un secteur de contrainte.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement recommande au conseil municipal d'AUTORISER le projet particulier de construction, modification et occupation d'un immeuble tel que présenté;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'adopter la première résolution en vue de la réalisation du PPCMOI permettant la subdivision de terrains pour permettre la construction de deux résidences unifamiliales sur la rue de la Normandie.

PIIA – Rue de la Normandie – Lotissement
CONSIDÉRANT QU'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par Monsieur Martin Adam, arpenteur-géomètre, à l'égard d'un projet de subdivision du lot 6 684 466;
CONSIDÉRANT QUE l'objectif du propriétaire est de retirer les bâtiments accessoires existants sur le terrain afin d'en permettre la subdivision pour la reconstruction de deux résidences unifamiliales jumelées;
CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement prévoit subdiviser le lot en deux terrains identiques d'une superficie de 435,5 mètres carrés et d'une largeur de 11,43 mètres;
CONSIDÉRANT QUE la rue de la Normandie comporte 22 résidences unifamiliales jumelées, dont 19 sont de largeur inférieure aux exigences de la réglementation;
CONSIDÉRANT QUE la demande de PPCMOI 2026-180 a été déposée afin de régulariser l'usage non-autorisé ainsi que la largeur de terrain de 11,43 mètres et que le permis de lotissement ne pourra être émis qu'à la fin de l'ensemble des procédures associées au PPCMOI;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 2.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – Rue de la Normandie – Construction d'une résidence unifamiliale (bâtiment no. 1)
CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée sur le lot projeté 6 747 342;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'une résidence unifamiliale jumelée de 7.89 mètres X 11.89 mètres, soit 85,65 mètres carrés;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement de briques St. John de Brampton brick, de couleur rouge sera installé en partie inférieure du mur de façade du bâtiment;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement de vinyle de couleur blanche sera installé à la verticale, à la manière Board & Batten sur la partie supérieure du mur de façade;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement composé d'un déclin de vinyle de couleur blanche, disposé à l'horizontale sera installé sur les murs latéraux et arrière du bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE les portes et fenêtres, de mêmes que les gouttières, fascias, soffites et autres garnitures seront de couleur blanche;
CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture sera composé de bardeaux d'asphalte de type Mystique 42, de couleur Noir 2 tons;
CONSIDÉRANT QU' une attention particulière a été apporté à l'architecture du bâtiment afin que celui-ci s'insère favorablement dans la trame bâtie existante en évitant des éléments trop contemporains;
CONSIDÉRANT QUE la demande de PPCMOI 2026-180 a été déposée afin de régulariser l'usage non-autorisé ainsi que la largeur de terrain de 11,43 mètres et que le permis de construction ne pourra être émis qu'à la fin de l'ensemble des procédures associées au PPCMOI;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies, notamment la finalisation du PPCMOI relié à ce projet.

PIIA – Rue de la Normandie – Construction d'une résidence unifamiliale (bâtiment no. 2)
CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale jumelée sur le lot projeté 6 747 342;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'une résidence unifamiliale jumelée de 7.89 mètres X 11.89 mètres, soit 85,65 mètres carrés;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement de briques St. John de Brampton brick, de couleur rouge sera installé en partie inférieure du mur de façade du bâtiment;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement de vinyle de couleur blanche sera installé à la verticale, à la manière Board & Batten sur la partie supérieure du mur de façade;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement composé d'un déclin de vinyle de couleur blanche, disposé à l'horizontale sera installé sur les murs latéraux et arrière du bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE les portes et fenêtres, de mêmes que les gouttières, fascias, soffites et autres garnitures seront de couleur blanche;
CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture sera composé de bardeaux d'asphalte de type Mystique 42, de couleur Noir 2 tons;
CONSIDÉRANT QU' une attention particulière a été apporté à l'architecture du bâtiment afin que celui-ci s'insère favorablement dans la trame bâtie existante en évitant des éléments trop contemporains;
CONSIDÉRANT QUE la demande de PPCMOI 2026-180 a été déposée afin de régulariser l'usage non-autorisé ainsi que la largeur de terrain de 11,43 mètres et que le permis de construction ne pourra être émis qu'à la fin de l'ensemble des procédures associées au PPCMOI;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies, notamment la finalisation du PPCMOI relié à ce projet.

PIIA – 186-190, 2e Avenue – Construction d'un triplex
CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par à l'égard d'un projet de construction d'une résidence trifamiliale;
CONSIDÉRANT QUE le projet fait suite à la demande de PPCMOI 2026-027,

laquelle a été récemment autorisé par la MRC de Rouville;
CONSIDÉRANT QUE le projet vise le remplacement d'un bâtiment de 4 logements en très mauvais état par un nouveau bâtiment de 3 logements de 15,85 mètres X 10.36 mètres, soit 164,20 mètres carrés;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement de briques de couleur rouge sera installé en partie inférieure du mur de façade du bâtiment;
CONSIDÉRANT QU'un revêtement de fibrociment de couleur blanche sera installé à l'horizontale, sur la partie supérieure du mur de façade;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement composé d'un déclin de vinyle de couleur blanche, disposé à l'horizontale sera installé sur les murs latéraux et arrière du bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE les portes et fenêtres, de mêmes que les gouttières, fascias, soffites et autres garnitures seront de couleur blanche;
CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture sera composé de bardeaux d'asphalte de type Mystique 42, de couleur Noir 2 tons;
CONSIDÉRANT QU' une attention particulière a été apporté à l'architecture du bâtiment afin que celui-ci s'insère favorablement dans la trame bâtie existante;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies

PIIA – 540-544, rue Principale – Agrandissement
CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée à l'égard d'un projet d'agrandissement résidentiel;
CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'ajout d'une section de 4,26 mètres X 7,69 mètres au niveau du rez-de-chaussée uniquement;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement extérieur composé d'un déclin de vinyle de couleur assortie au revêtement d'accent de couleur brune présent sur la partie existante du bâtiment serait installé à la manière board & batten sur les trois faces extérieures de l'agrandissement;
CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture serait composé de tôle pré-peinte de la même couleur que celle présente sur le bâtiment principal;
CONSIDÉRANT QUE les gouttières, fascias, soffites et garnitures d'aluminium seraient de couleur blanche, comme sur le bâtiment existant;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies

PIIA – 1260, rang Double – Rénovations
CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée à l'égard d'un projet de rénovations extérieures;
CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à retirer une porte, une galerie et une toiture surplombant cette galerie, présentes sur le mur arrière du bâtiment principal;
CONSIDÉRANT QUE cet aménagement donnait accès à un escalier intérieur menant au logement situé à l'étage ainsi qu'à un espace de rangement extérieur destiné à ce logement;
CONSIDÉRANT QUE depuis, un escalier extérieur donnant directement accès à ce logement a été aménagé;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit le retrait de l'escalier intérieur et que l'espace occupé par l'escalier intérieur retiré sera ajouté à la superficie du logement situé au rez-de-chaussée;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit l'installation d'une nouvelle porte extérieure en acier, de couleur blanche, sur le mur arrière afin d'accéder à l'espace de rangement extérieur du logement situé à l'étage;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'autoriser l'émission du permis selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies

Demande à la CPTAQ – 1431, route 112 – Utilisation à d'autres fins que l'agriculture
CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation à la CPTAQ numéro 456355 déposée par M. Jordi Quintin, représentant 9506-6882 Québec inc., a pour objet de permettre l'utilisation du terrain à des fins de service d'aménagement paysager ;
CONSIDÉRANT QUE le terrain est déjà utilisé à des fins de service d'aménagement paysager, lequel remplace l'usage de vente d'automobiles usagées qui y était situé précédemment ;
CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2018-242 a été modifié en septembre 2023 afin de permettre les activités de services d'aménagement paysager ou de déneigement dans la zone 615 dans laquelle est située la propriété ;
CONSIDÉRANT QUE le terrain est desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout ;
CONSIDÉRANT l'absence d'impacts défavorables pour la zone et les activités agricoles ;
CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'appuyer la demande d'autorisation présentée par 9506-6882 Québec inc..

Acceptation de la soumission de Service Sous-Marin (SSM) pour le remplacement de la passerelle du réservoir McArthur
CONSIDÉRANT QUE la passerelle du réservoir McArthur doit être retirée et remplacée;
CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une vigie est suffisante pour répondre aux besoins et moins contraignante qu'une passerelle suspendue;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu d'accepter la soumission de Service Sous-Marin au montant de 24 872.67 $ avant taxes afin de procéder au retrait de la passerelle existante et l'installation d'une vigie.

Mandat à Plomberie Loma Inc. – Diagnostic du poste de pompage Marieville et des branchements (secteur rue Josée)
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite investiguer sur des événements de refoulements dans certaines résidences de la rue Josée;
CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la municipalité souhaite analyser les branchements privés sur une base volontaire et faire un diagnostic du poste de pompage Marieville;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de mandater Plomberie Loma inc. au taux horaire de 110.00$ pour effectuer les vérifications des branchements et établir un diagnostic du poste de pompage Marieville.

PÉRIODE DE QUESTIONS & COMMENTAIRES

Levée de la séance
Il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Le 25 Octobre

HALLOWEEN

à Rougemont

Deux activités Gratuites

Avec
Kathome Créations

10h à 12h

ATELIER DE DÉCORATION DE CITROUILLES

Centre des Loisirs de Rougemont





13h à 14h

LA MARCHE DES FANTÔMES

Départ à 13h :
Le centre des Loisirs de Rougemont

Destination à 14h :
L'Espace communautaire de Rougemont

Municipalité de Rougemont

Photos : Kathome Créations



OCTOBRE 2026

Espace Communautaire de Rougemont

Heures d'ouverture
Jour: Lundi-Vendredi
9h30-12h
Soir: Mardi et mercredi
18h30-20h30

Programmation Entièrement **GRATUITE**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Matin Maman 9h à 12h; Les Jolies Soirées Musicales 18h30-20h30	2	3
4	5	6 Café Rencontre 9h-12h; Soirée ADO 18h30-20h30	7 Soirée jeux de société 18h30-20h30	8 Les Solfégiens 10h-11h	9	10
11	12	13 Café Rencontre 9h-12h; Soirée ADO 18h30-20h30	14 Soirée jeux de société 18h30-20h30	15 Matin Maman 9h à 12h; Les Jolies Soirées Musicales 18h30-20h30	16	17
18	19	20 Café Rencontre 9h-12h; Soirée ADO 18h30-20h30	21 Soirée jeux de société 18h30-20h30	22 Les Solfégiens 10h-11h; Soirée Créative 5 À 7	23	24
25	26	27 Café Rencontre 9h-12h; Soirée ADO 18h30-20h30	28	29		

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone: 450-469-3790 poste 250
Adresse courriel: communautaire@rougemont.ca
Pour être à l'affût de l'actualité, suivez-nous sur nos réseaux sociaux

MRC de Rouville



Espace communautaire



Bibliothèque



CAB Seigneurie de Monnoir

CAB DE LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

https://www.cabsm.org/

Le CAB La Seigneurie de Monnoir vous convie à ses

DÎNERS COMMUNAUTAIRES

à la salle des Chevaliers de Colomb de Marieville, 245 rue Ouellette. Le coût est de 10$ par personne. Le repas incluant une soupe maison, plat principal, dessert et breuvage, est concocté et servi par la cuisinière du Centre, aidée par une équipe de bénévoles. SVP réservez votre place le plus tôt possible au (450) 460-2825 #0. **Les jeudis 12 novembre et 17 décembre 2026 exceptionnellement (15$),11 février et 11 mars 2027**

DÉJEUNER-CAUSERIE À RICHELIEU

au parc Florence-Viens 900, rue des Oblats, Richelieu. Le coût est de 5$ par personne. À la suite du petit déjeuner continentale, une conférence vous sera présentée. SVP réservez votre place le plus tôt possible au (450) 460-2825 #0.

Les jeudis 22 octobre 2026, 26 novembre 2026, 25 février 2027, 25 mars 2027.

DEMANDES DE PANIERS DE NOËL AU CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

Les citoyens ayant besoin d'un panier de Noël, doivent faire leurs demandes à compter du 2 novembre et avant le 11 décembre 2026 au CABSM, en prenant un rendez-vous, au (450) 460-2825 #3.

VENTE À LA CABOTINE AU PROFIT DE CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA

Le vendredi 6 novembre 2026 se tiendra la grande vente pour Centraide Richelieu-Yamaska. Tous les profits des ventes de cette journée seront remis à Centraide Richelieu-Yamaska pour leur soutien envers le CABSM. Merci de votre générosité.

VENTE DE TOURTIÈRES

À compter du 2 novembre 2026 vous pourrez acheter les délicieuses tourtières et pâté au poulet du CABSM au coût de 10$ aucune mise de côté. QUANTITÉ LIMITÉE.

IMPÔT

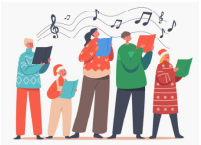
Les rendez-vous pour les impôts commenceront le 22 février 2027. Ce service est GRATUIT pour les citoyens et les ainés ayant un revenu de moins de 40 000$ pour une personne seule ou 55 000$ pour un couple.

146 ch. Ruisseau-Barré, Marieville, QC J3M 1P2
450 460-2825 Cab.marieville@videotron.ca

Chanter l'hiver ! Chanter Noël !

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux vous invite à **venir chanter avec nous le samedi 5 décembre 2026 à 13h30 à nos locaux au 926 rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford.**

Aucun talent de chanteur n'est requis pour s'amuser et chanter tous ensemble des chansons à répondre ou des chansons plus anciennes provenant des Cahiers de la Bonne Chanson. L'activité sera animée par Evelyne Ménard, notre conteuse réputée. NOUS aurons les paroles des chansons et VOUS apporterez votre bonne humeur. On vous attend ? Jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.



Société d'histoire des Quatre lieux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

24 novembre 2026 à 13h30

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux
Salle multifonctionelle 926 rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite la population à assister à son assemblée générale. Vous pourrez prendre connaissance des réalisations 2025-2026 de l'organisme et des activités prévues au calendrier 2026-2027. Vous seriez intéressés à faire partie de notre conseil d'administration ? C'est le moment de vous joindre à notre équipe.

À 15h00, une rencontre-échange suivra cette assemblée générale. Nous recevrons les propriétaires du Verger Famille Gould de Saint-Paul-d'Abbotsford La Société vous invite à découvrir cette famille de pomiculteurs et leur présence sur le rang de la Montagne depuis 100 ans. Pourquoi se sont-ils installés dans notre village ? Préparez vos questions et joignez-vous à nous pour cette rencontre du 24 novembre à 15h00.

Gratuit pour les membres et 5$ pour les non-membres.

Conférence -Charnier et mausolée, deuil et mode féminine, crémation et autres sujets tout aussi joyeux (1900-1950)

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite la population à assister à la conférence de madame Denyse Beaugrand-Champagne au Centre des Loisirs, 270, La Grande Caroline à Rougemont le mardi 27 octobre à 13h30.



Denyse Beaugrand-Champagne est une historienne, archiviste et généalogiste professionnelle qui adore tous les cimetières. Ici et ailleurs. Elle s'y arrête toujours pour y étudier l'organisation des lieux, les divisions par groupe ethnique ou par occupation, la forme des pierres tombales, les patronymes; tout la fascine : le charnier, la fosse commune, la mode féminine du deuil, les exhumations, et bien d'autres choses. Denyse partagera ses notes de recherche, photos, documents d'archives, illustrations sur divers thèmes entourant la mort, amassés au fil du temps, dans les bibliothèques, les centres d'archives et bien sûr dans les cimetières. **Gratuit pour les membres et 5$ pour les non-membres**



Notre détective ancestral, Guy McNicoll vous attend
Nos cours de généalogie débutent bientôt

Les mercredis de 13h à 16h : 4-11-18-25 novembre et le 2 décembre
ou **les samedis de 9h à 12h**: 7-14-21-28 novembre et le 5 décembre
Le nombre de participants est limité à 10 personnes par session
Coût: **90$ pour les membres**
120$ pour les non-membres (carte de membre pour une année, incluse)
Où: Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux,926 rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford
Pour information et inscription
societehistoire4lieux@gmail.com
ou 450-469-2409



Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux,
926 rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford 450-948-0778
Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca
societehistoire4lieux@gmail.com
www.quatrelieux.qc.ca

MRC de Rouville

Collecte des résidus verts

Calendrier des collectes de **feuilles, chaume, brindilles** et **gazon**

Rougemont

2 octobre
13 novembre
30 octobre
27 novembre



Collecte des branches

Rougemont

Date limite d'inscription : **11 octobre**

La collecte s'effectuera du **19 au 23 octobre**



L'inscription est obligatoire et le formulaire est disponible sur **l'application InfoCollectes+** et sur le site internet **mrcrouville.qc.ca**

InfoCollectes+

Google Play

Ligne Info-Collectes
450 693-2326 | 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

MRC DE ROUVILLE

La Fabrique St-Michel

LM
Jean Coutu Yannick Marchand
Remtec Platinum Tank
Municipalité de Rougemont
Excavation Michel Alix
Impressions Flexoplus
PMECDV École de langues
Restaurant Tre Colori
ENGEL&VÖLKERS Vincent Fortin
Ascenseurs Mobilatec inc
Passion Boeuf et plus

HEART of STONES



HOMMAGE AUX ROLLING STONE

Sébastien Plante accompagné de 5 musiciens

24 OCTOBRE 2026, 20h

À L'ÉGLISE SAINT-MICHEL
DE ROUGEMONT
945, rue Principale, Rougemont

CONCERT-BÉNÉFICE

AU PROFIT DE LA FABRIQUE
SAINT-MICHEL DE ROUGEMONT

Billets en vente ici ou au 450 469-2303

CALENDRIER DES COLLECTES

MRC DE ROUVILLE

Ligne Info-Collectes
450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MATIÈRES RECYCLABLES | Matières organiques | Matières domestiques

Tu ne veux plus courir en pyjama derrière le camion de poubelle?

Télécharge l'application InfoCollectes+!



Disponible gratuitement sur

Google Play

mrcrouville.qc.ca

ÉCOCENTRE
MRC DE ROUVILLE

HORAIRE ÉTÉ 2026

MRC DE ROUVILLE

MARIEVILLE
du 8 avril au 31 octobre **de 9h à 16h30**
Du mercredi au samedi

ST-CÉSAIRE
du 9 avril au 28 novembre **de 9h à 16h30**
Du jeudi au samedi



Pour information: 450-693-2326 www.mrcrouville.qc.ca
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle
555 rue Principale
Rougemont (Qc)
J0L 1M0
cel.: 514 821-2050
tél.: 450 469-2050
R.B.Q. 8316-9375-58



Monique Gauthier
Courtier immobilier

moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

450-357-0435



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE

En toute connaissance

DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0
Tél.: 450-469-9999
Téléc.: 450-469-5106
dep.rougemont@outlook.com

ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526
COURRIEL : aidecourriel@aa87.org

GROUPE **Avec Amour Rougemont**
Réunion: **Lundi soir à 19h30**
Endroit: 11 chemin de Marieville

GROUPE **LES AMIS DU VENDREDI SOIR**
Réunion: **Vendredi soir à 20h**
Endroit: 11 chemin de Marieville

PASSION BOEUF
et plus inc.

VIANDE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE!

SERGE TANGUAY
(438) 498-0684

ISABELLE ST-GELAIS
(514) 707-1654

60 Rang de la Montagne
Rougemont, Québec
serge336336@hotmail.com

BOEUF • PORC • POULET • POISSON
FRUITS DE MER

PASSIONBOEUF.CA
FACEBOOK.COM/PASSIONBOEUF

PLOMBERIE M. MALLET
ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET
450 708-2490

CMMTQ

plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC



PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

Carrossier ProColor
Service expert à toute épreuve

Clé Verte

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

Parlez-en à nos clients!
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie !

Découvrez notre ambiance accueillante

- 24/7 Sécurité
- Repas préparés par un chef
- Terrain de pétanque extérieur
- Salle de billard
- Salle d'exercice
- Soins de santé et d'assistance sur place





Réservez votre visite personnalisée dès maintenant !

425, rue Claude de Ramezay, Marieville
450 460-3141 • JardinsDuCouvent.Ca

Vous simplifier la vie
Vous donner la liberté de vivre pleinement
Vous offrir du personnel attentionné
C'est inestimable pour nous.

cogir
RÉSIDENCES
ResidencesCogir.com

Tout commence par un accueil chaleureux.

Chaque nouvelle recrue reçoit un panier de bienvenue rempli de produits qui font partie de notre quotidien. Une façon simple de dire : bienvenue chez nous.




Semaine de la coopération
Le modèle, c'est nous
Du 11 au 17 octobre 2026
Notre modèle coopératif nous mène à agir dans l'intérêt des membres et clients. Il guide notre façon de les accompagner dans leur autonomie financière et de soutenir nos communautés.
Rendez-vous sur
desjardins.com/semainecoop
Desjardins